



FORMULAIRE DE RESERVATION SEMAINE DE JEÛNE A MAJORQUE

COORDONNEES

Nom : Prénom :

Date de naissance: Adresse

Profession :

Téléphone portable :

E-mail :

OPTIONS DU SEJOUR

Je m'inscris au stage du **JEUDI 9 au MERCREDI 15 MAI 2024 à Majorque**

Je choisis le stage de jeûne(950€)

Je partagerai une chambre double avec 2 lits une place et sdb privative, sans supplément.
Si je viens accompagné.e, je précise le nom de la personne ici :

Je choisis une chambre individuelle, avec un supplément de 120€

Je bénéficie du tarif COUPLE (900€/PERS.)

car je partagerai une chambre avec un grand lit double et sdb privative. Je précise le nom de la personne qui m'accompagne ici :

Je choisis une mono-diète avec un supplément de 30€ pour la semaine.
(L'aliment consommé durant la semaine sera fixé en concertation avec Catherine, en fonction de ma constitution et de mes goûts)

Je choisis une cure de jus avec un supplément de 70€ pour la semaine (1 jus frais le midi et une soupe de légumes moulinée le soir, en plus du jus frais le matin et bouillon le soir déjà servis dans la cure de jeûne "standard")

REGLEMENT

Je joins un chèque d'arrhes de 350€ à l'ordre de Catherine METZGER et m'engage à régler le solde à la fin du stage. Le règlement du solde se fera en espèces, chèque, virement ou Chèques Vacances à concurrence de 300€ maximum.

En cas de désistement jusqu'à 28 jours avant le début du séjour, mes arrhes seront remboursées ; Entre 28 et 7 jours, elles restent acquises à l'organisateur mais pourront être reportées sur un autre séjour. Pour un désistement moins de 7 jours avant la date elles restent acquises à l'organisateur. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé au cours du séjour, quelle qu'en soit la cause, la totalité du montant est dûe.

Le stage me sera confirmé au plus tard 21 jours avant la date de début, selon le nombre de participants. Si le stage devait être annulé, l'intégralité des arrhes me sera restituée.

MON ARRIVEE

Mon stage commence à 17h le jeudi et se termine à 13H00 le mercredi suivant.

Je viens et je repars de Majorque par mes propres moyens (vol direct jusqu'à LA PALMA disponible sur VUELING...) . J'ai noté qu'une arrivée vers 14H00 le jeudi, et un retour à partir de 15H00 ou plus tard le mercredi me permet de bénéficier de la gratuité du trajet aéroport <-> villa de séjour. En dehors de ces horaires je prends en charge le taxi .

QUELQUES DETAILS POUR MIEUX ME CONNAITRE

Taille:

Poids :

J'ai déjà jeûné Non Oui, combien de fois :

En ce moment, j'évalue ma forme physique à (note entre 1 et 10) :

Nombre approximatif de repas de viande/poisson par semaine :

Allergie alimentaire ou aliments détestés (gingembre, betterave, ail, etc....)?

Quelles sont mes motivations, mes attentes par rapport à ce séjour ?

DECLARATION

J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter effectuer un stage « Jeûne et Randonnée » avec Les 5 soleils.

J'atteste pour ce faire, être en mesure de marcher au minimum 3 heures par jour, être en bonne santé et je m'engage à prendre mes responsabilités personnelles et en groupe.

Je confirme que mes déclarations sont sincères et véritables et dégage Les 5 soleils de toute responsabilité à ce sujet. J'avertirai les 5 Soleils de tout changement de situation sur ma santé pouvant survenir avant le séjour. J'ai bien pris connaissance des contre-indications à la pratique du jeûne détaillées en Annexe.

Je suis sous traitement médical pour la pathologie suivante :

Dans ce cas, je joins un certificat médical obligatoire attestant la possibilité du jeûne et de la marche.

J'ai bien noté que les informations présentes dans le document n'ont aucune vocation médicale ni para-médicale, elles permettent à l'accompagnateur de Jeûne et Randonnée de mettre en oeuvre les conditions optimales pour ma sécurité et mon confort. J'ai bien compris que les prestations proposées par les 5 soleils visent uniquement à m'apporter du bien-être et à m'accompagner dans un processus d'hygiène de vie.

Fait à :

Le :

Je reporte la mention «lu et approuvé»et ma signature manuscrite



ANNEXES

En France, les stages de jeûne ou monodiète s'adressent uniquement à des personnes en bonne santé.

Il est contre-indiqué de jeûner en cas de :

- Anorexie ou cachexie (amaigrissement extrême)
- Hyperthyroïdie décompensée
- Artériosclérose cérébrale avancée
- Insuffisance hépatique ou rénale avancée
- Grossesse ou allaitement
- Affection coronarienne avancée
- Diabète type I
- Décollement de la rétine
- Maladies tumorales
- Maladies auto-immunes
- Scléroses en plaques
- Ulcère de l'estomac ou du duodénum

En dehors de ces contre-indications strictes, toute personne sous traitement médical et désireuse de jeûner aux 5 Soleils devra fournir un certificat médical d'aptitude à suivre un stage de « Jeûne et Randonnée ».

Merci de bien vouloir retourner le document de réservation accompagné de votre chèque d'acompte par courrier à : Catherine METZGER, 135 avenue Gambetta 75020 PARIS

Possibilité de procéder en version dématérialisée. A réception de votre inscription par mail à contact.les5soleils@gmail.com, je vous adresserai mon RIB pour virement de l'acompte de réservation.

